

Etréchy

ensemble et solidaires

ETRECHY, ENSEMBLE ET SOLIDAIRES

30 Grande rue, 91580 ETRECHY.

etrechy.ensol@free.fr

06-75-58-65-05

http://www.etrechyensembleetsolidaires.fr/

17/06/2010. Interventions de Michel Gleyze et Jean-Claude Bernard lors des réunions cantonales organisées par M. Michel Berson, Président du Conseil général de l'Essonne, et Mme Claire-Lise Campion, Sénatrice de l'Essonne, Conseillère générale du Canton d'Etréchy.

www.berson91.fr : l'Essonne en marche

Le blog de Michel Berson, président du Conseil général de l'Essonne et Fatoumata Koïta, sa suppléante sur le canton d'Evry Nord - Courcouronnes

14 juin 2010

Visite cantonale à Etréchy

Je me rendrai dans le canton d'Etréchy vendredi 17 juin.

Lors de cette journée, je rencontrerai Claire-Lise Campion, Sénatrice-Conseillère générale d'Etréchy, ainsi que les maires du canton, afin de faire le point sur les différents projets soutenus par le Conseil général de l'Essonne et confirmer ainsi l'implication du Département aux côtés des collectivités locales.

La visite se déroulera à partir de 14h30 sur les sites suivants :

- Villeneuve-sur-Auvers : chèvrerie et exploitation de fruits et légumes biologiques à domicile
- Lardy : boulangerie biologique
- Torfou : cueillette de Torfou
- Etréchy : collège Le Roussay
- Villeconin : entreprise de pointe Hytem

Puis, à l'issue de cette visite, je participerai à une rencontre publique avec les associations du canton à partir de 20h30 (salle des fêtes de Mauchamps).

Soucieux de l'articulation des projets locaux, le Département impulse ainsi un temps fort de rencontre et d'échange avec l'ensemble des élus locaux, des habitants, et des acteurs socio-économiques du canton.

Rédigé à 16:42 | [Lien permanent](#)

Capture d'écran réalisée le 17 juin depuis l'adresse :

<http://berson91.typepad.fr/berson/2010/06/visite-cantonale-%C3%A0-etrechy.html>

Lardy, salle René Cassin, réunion-débat «Face à la crise, l'Essonne relève le défi».

Je me permets de citer vos propres termes au sujet de votre visite :

«Soucieux de l'articulation des projets locaux, le Département impulse ainsi un temps fort de rencontre et d'échange avec l'ensemble des élus locaux, des habitants, et des acteurs socio-économiques du canton».

Domage, vraiment dommage, que beaucoup d'élus de notre canton, et non des moindres, soient absents.

Je suis plutôt bien placé pour vous affirmer très haut et très fort qu' "un autre" Maire, "un autre" Président de la Communauté de communes Entre Juine et Renarde aurait été soucieux d'articuler son agenda au vôtre, et qu'il vous aurait accueilli à bras ouverts. Hélas, différents acteurs ont écarté par pure logique d'appareil cet espoir, et le Sud-Essonne se voit donc être à la croisée des erreurs politiques

- de l'échelon national avec la destruction méthodique de notre administration publique, avec le clientélisme politique qui permet par exemple de déplacer des couloirs aériens,

- de l'échelon local avec une gestion conservatrice, étriquée, sans dynamisme.

Ma question est la suivante : par quelles méthodes, et avec quels moyens, le Département peut-il essayer de compenser cette mauvaise passe pour que le Sud-Essonne ait quelques chances de relever le défi de la crise ?

Sur un point précis : quelle est la position du Département sur le projet d'extension la base d'Intermarché ? Alors que cet axe est déjà saturé, va-t-il favoriser (sous couvert de la création supposée d'emplois) l'ajout de 400 camions sur la RN20 ? Ou bien, s'inscrivant dans une démarche de développement durable, protéger la coulée verte inscrite au SDRIF ?

Dans un autre domaine, l'absence d'Etréchy (encore !) de la mobilisation des élus du Sud-Essonne (voir le communiqué de presse des élus concernés en date du 17 mai) est plus que regrettable : alors que notre commune va être directement touchée par la modification des couloirs aériens voulue par la DGAC, nous avons demandé à Mme la Sénatrice et à M. le Député Franck Marlin d'être à être associés à leur démarche car l'attente d'informations par la population est très grande.

Mauchamps, salle des fêtes, réunion-débat «L'Essonne solidaire des associations : un partenariat privilégié».

Bien que cette question ait déjà été posée lors d'une rencontre publique «Bien vieillir en Essonne» à Etréchy le 25 mai à Jérôme Guedj, je me permets de vous la soumettre à nouveau : concernant la loi de février 2005 sur l'accessibilité, de quels moyens disposent le Conseil général pour "inciter" les communes à satisfaire à leurs obligations légales ?

De quels moyens disposent le Conseil général pour s'assurer de la bonne utilisation des subventions qu'il accorde pour les travaux et équipements d'accessibilité ?